

COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15
Présents : 14 - Votants : 14

Date de convocation : 16 septembre 2020

Le vingt-deux septembre deux mil vingt : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELPY Edmond, Maire.

Présents : Mrs DELPY – GAUTHIER - CHEVAL – Daniel GAILLARD – Didier GAILLARD – AUMETTRE – CHEVALIER - Mmes TERHA – ROUSSEL – CHATEAURET - VERLHIAC - LASNE – SGUERZI – MIRA -

Excusé(s) : Mr LAFLEUR (pouvoir à Mr AUMETTRE) -

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Mme Emma VERLHIAC

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :

N° 01 – a approuvé la réalisation de l'empierrement du chemin rural permettant de desservir la parcelle de Monsieur COUDER Jean-Pierre, **a validé** le devis de l'entreprise Eurovia pour la réfection du chemin, et **a habilité** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

14 voix pour

N° 02 – a décidé de maintenir la gratuité d'accès pour la bibliothèque de Saint-Rabier.

N° 03 – a décidé que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 22 heures 30 à 6 heures, hormis certains points de la commune, et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Divers :

* Location salle des fêtes : demander l'autorisation à la préfecture pour la louer aux associations

* Regards sur la RD704: se dégradent, à réparer. Peut permettre l'exploitation du réseau des eaux pluviales.

Faire un réhaussement des tampons avant enrobage

* Travaux : * mur sdans le Bourg au-dessus de la maison de Mme MONTALBANO (mur des Terrasses) qui devient vétuste. Projet prioritaire

* Différentes voies nécessitent des travaux d'entretien

* Trottoirs au bord de la RD704 : à refaire sur 1000 mètres. Subventions à demander, monter un dossier à transmettre au conseil départemental (proposition de mme Reytier). En profiter pour enterrer les lignes

* Eglise : nettoyage murs, sols et voute. S'assurer qu'il n'y ait pas de fuite
Subvention à demander

* Stage : un jeune de 13 ans a fait une demande de stage de 4 semaines.
A voir avec M. Philippe CHATEAURET

* Association Itinérance Culturelle : courrier reçu de la présidente
Prévoir une rencontre (Emma, Delphine, Fabienne)

* Stage yoga : date annoncée le 24 octobre de 10 heures à 12 heures
Parution sur le journal, voir pour acceptation de la location de la salle des fêtes

* Elagage : Prévoir taille de l'arbre qui cache le feu tricolore

* Ralentissement sur la RD 704 : étude installation radar ou ralentisseurs

* Adressage des rues dans les hameaux : référents par hameaux pour choisir les noms

Séance levée à 22 heures 55

Fait en Mairie, le 28 septembre 2020

La secrétaire de séance